RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Tire de tracteur les 1, 2 et 3 juillet

À GAGNER : 3 laissez-passer

1) Le tirage sera effectué le mercredi 29 juin à 16 h.
2) Aucun achat requis.
3) Vous pouvez participer maximum une fois par jour et la seule façon de participer est par leplacoteux.com.
4) Le gagnant accepte que son nom et sa photo soient publiés dans le journal ou sur leplacoteux.com.
5) Les gagnants pourront récupérer leurs billets aux bureaux du journal.
6) Les prix sont non monnayables, sans possibilité d'échange ou de remboursement.
7) Les employés du journal, les membres du conseil d'administration et leur famille immédiate avec qui ils sont domiciliés sont exclus du tirage.
8) Les gagnants devront être agés de 18 ans et plus et être résidents du Québec.

Pour participer, envoyez-nous un courriel avec vos nom, adresse postale et téléphone en cliquant sur ce lien :

ENVOYER